



Le 13 novembre 2024

Communiqué de presse : Acte II du Choc des savoirs : c'est toujours NON

La Fep-CFDT, premier syndicat de l'enseignement privé sous contrat, avait rappelé à la ministre de l'Éducation nationale le 16 octobre 2024 son opposition au Choc des savoirs.

Pourtant, le mardi 12 novembre 2024, la ministre a exposé ses mesures pour l'Acte II du Choc des savoirs, persistant sur des points pour lesquels nous nous étions fermement opposés l'an passé :

- Les évaluations nationales généralisées en primaire, qui alourdissent la charge de travail des enseignant.e.s sans plus-value pour les élèves ;
- La labellisation des manuels qui porte atteinte à la liberté pédagogique ;
- Les groupes de niveau en 6^e et 5^e qui cataloguent les élèves ;
- Le renforcement de la part des notes au DNB en diminuant les valeurs de toutes les matières, qui porte atteinte à la logique d'évaluation par compétences ;
- Pour les élèves non reçus au DNB, la création des classes « prépa seconde » qui vont les stigmatiser.

Pour toute ces raisons, la Fep-CFDT s'oppose à l'Acte II du Choc des savoirs. Elle agira, une fois de plus, les semaines à venir contre cette réforme.